(N° 147.)

Chambre des Représentants.

SEANCE DU 14 JUIN 1881.

Crédits supplémentaires aux Budgets du Département des Finances des exercices 1881 et antérieurs (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. SCAILQUIN.

Messieurs,

J'ai l'honneur de déposer le rapport de la section centrale chargée d'examiner le projet de loi tendant à allouer des crédits supplémentaires aux Budgets du Département des Finances des exercices 1881 et antérieurs.

Ce projet n'a soulevé aucune critique; la section centrale ne peut qu'approuver les mesures prises en vue de renforcer et d'améliorer le service de vérifications des marchandises dans les bureaux de douanes établis aux stations de chemins de fer et dans les succursales d'entrepôt. Il importe de s'assurer le concours d'agents intelligents et expérimentés, de déterminer nettement leurs attributions, de faciliter les relations avec l'étranger et de prévenir autant que possible les fraudes et les abus.

Il est surtout essentiel que la connaissance approfondie des règlements sur la matière permette aux agents d'accélérer la marche du service et de débarrasser le trafic de toutes espèces d'entraves.

Le Rapporteur,

Le Président,

SCAILQUIN.

AD. LE HARDY DE BEAULIEU.

⁽¹⁾ Projet de loi, nº 134.

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. Le Hardy de Beaulieu, était composée de MM. Tournay, Hallet, Paternoster, T'Serstevens, Scallquin et Maguernan.